

Bonjour,

Les compétitions **JUDO ENTREPRISE** en **individuel**, auront lieu le **mercredi 11 novembre** au dojo de **Marolles en Brie**.

Ces compétitions s'inscrivent dans le cadre du **JUDO LOISIRS** et permettent à des judokas n'ayant pas l'occasion de pratiquer régulièrement la compétition, de se mesurer à d'autres judokas de leur niveau, dans un **contexte convivial**.

Pour participer, il suffit de se présenter avec une **attestation employeur** (dernière page de ce document) **dûment remplie et visée par l'entreprise** employant le combattant (validité 1 mois), ainsi que le passeport sportif en règle.

La correspondance GRADE/CHAMPIONNAT sera appliquée pour les combattants ceintures marrons, même s'ils n'ont pas encore obtenu leur kata et pour les combattants ceintures noires.

A noter que cette année, la FFJDA a décidé de faire combattre les vétérans (nés en 1969 et avant) dans une catégorie à part.

Les catégories représentées sont :

- **Masculins kyus de moins de 40 ans**, à partir de ceinture verte.
Horaire de pesée : 10h00 à 10h30
- **Féminines de moins de 40 ans**, à partir de ceinture verte jusqu'à ceinture noire
Horaire de pesée : 10h00 à 10h30
- **Masculins vétérans de 40 ans et plus**, à partir de ceinture verte jusqu'à ceinture noire
Horaire de pesée : 10h00 à 10h30
- **Masculins ceinture noire de moins de 40 ans**
Horaire de pesée : 13h30 à 14h00

Sauf pour les masculins kyus de moins de 40 ans, les 2 premiers de chaque catégorie seront directement qualifiés pour la coupe nationale qui se déroulera à l'IJ les 12 et 13 décembre 2009.

Dans ce document vous trouverez le plan d'accès au dojo de Marolles en Brie, les textes officiels se rapportant à cette compétition, ainsi qu'une fiche attestation employeur.

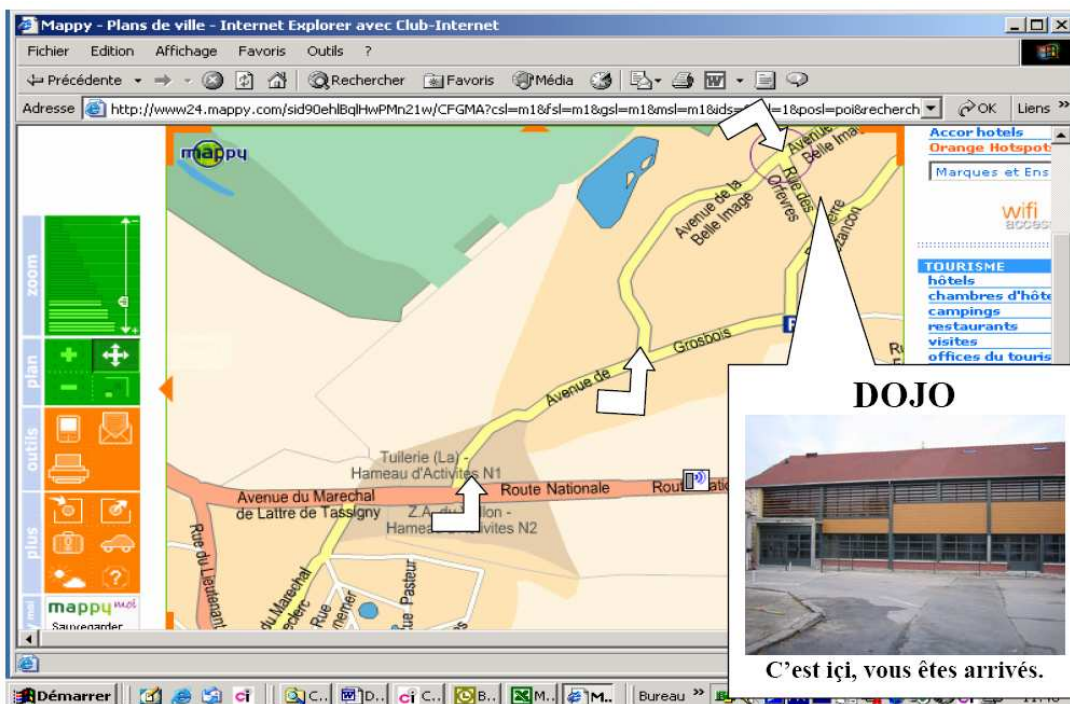
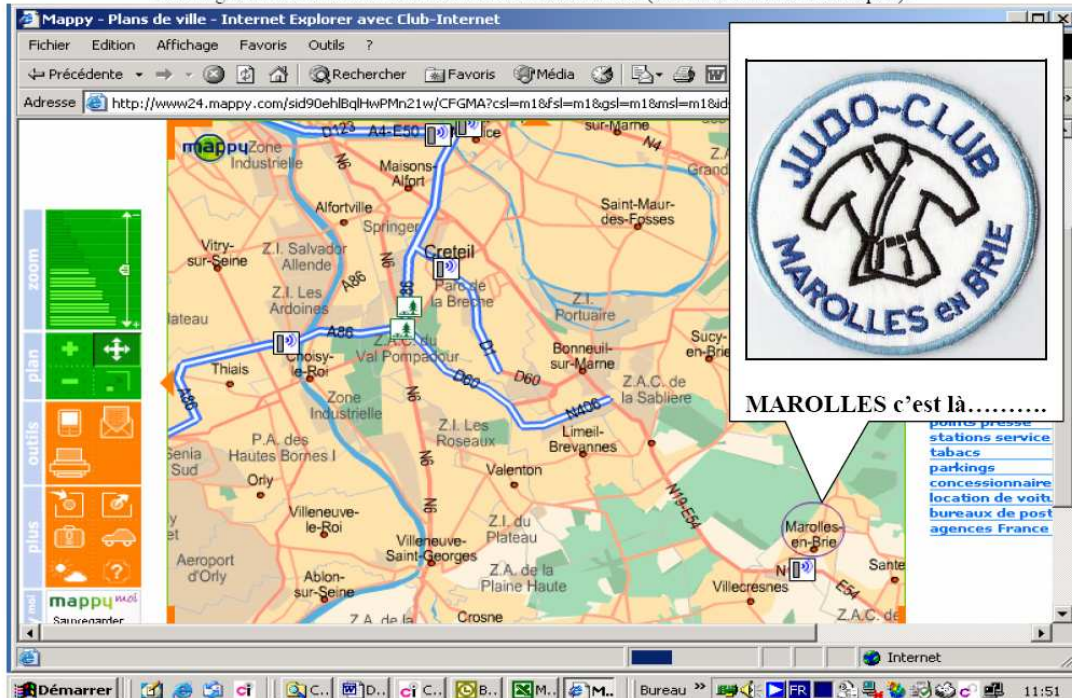
FAITES LA PROMOTION DU JUDO ENTREPRISE DANS VOS CLUBS. PENSEZ A PROPOSER CETTE MANIFESTATION A VOS SENIORS LOISIRS !

Pour tout renseignement, merci de me contacter par mail ou téléphone.

Eric Katz
Responsable Commission Judo Entreprise
Ligue de Judo du Val de Marne
06 12 48 82 67
e.katz@free.fr

Plan d'accès au Dojo de Marolles en Brie

RN19 en sortie du A86 ou à partir de CRETEIL. Direction Villecresnes/Brie Comte Robert.
 A la sortie de Villecresnes, à gauche, Ave de Gros Bois, à gauche Ave de la Belle Image, à droite Rue des Orfèvres,
 50 m à gauche le DOJO : 2 bis chemin de derrière les clos (Face aux services Techniques).



JUDO CLUB DE MAROLLES EN BRIE – Tel : 01.58.08.25.03 - Mail : jcmb94@sfr.fr
 Rue des Orfèvres – 2 bis Chemin de derrière les Clos - 94440 MAROLLES EN BRIE

COUPE NATIONALE INDIVIDUELLE DES ENTREPRISES

1 - DÉFINITION

Grande animation des agents du monde du travail, les coupes d'entreprises proposent une compétition de masse plus axée sur la convivialité, le plaisir de se retrouver, le plaisir de la pratique, que sur l'intérêt de la performance sportive. Cette animation est organisée en référence aux textes, la définissant dans le code du travail

2 - **SEXE** : Féminin et Masculin

3 - **ANNÉES DE NAISSANCE** : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - **NATIONALITÉ** : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif

5 - LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours,

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée),

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS-GRADES

Féminines : ceinture verte minimum

Masculins : ceinture noire minimum

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A. en possession d'une attestation patronale de moins d'un mois à la date du 1er niveau de compétition.

Sont exclus :

– les athlètes ayant été classés 1re division dans les deux saisons précédentes,

– les participants effectifs de la 2e division au niveau national (combattant apparaissant sur le tableau),

– les podiums nationaux juniors de la saison précédente,

– les participants au tournoi de France juniors de la saison précédente.

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

Féminines : – 48 kg; – 52 kg; – 57 kg; – 63 kg; – 70 kg; – 78 kg;

+ 78 kg

Masculins : – 60 kg; – 66 kg; – 73 kg; – 81 kg; – 90 kg; – 100 kg;

+ 100 kg

8 - **ARBITRAGE** : Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A. avec un arbitre central sur le tapis et un arbitre à la table.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - **TEMPS DU COMBAT** : 3 minutes

Temps de récupération : 10 minutes obligatoires entre 2 combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Poules ou Tableaux à double repêchage

Accompagnant non autorisé

11 - ÉPREUVES DE SÉLECTION

Départementale sur engagement

Régionale sur sélection départementale *

Nationale sur sélection régionale *

Pas de bonus ni de hors quota

* voir tableau des quotas

Nota – important : le combattant disputera les épreuves de sélection dans le département ou la région où il est licencié. Il sera impérativement engagé sous le nom de l'entreprise qui lui délivrera l'attestation patronale.

– Au niveau national, engagement par les ligues via le site intranet de la F.F.J.D.A.

– un combattant ne peut représenter qu'une seule entreprise sur l'ensemble de la compétition.

12 - RELATIONS GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée aux niveaux régional et national.

13 - REMBOURSEMENT

Seuls les podiums sont pris en charge (FND)

COUPE RÉGIONALE DES ENTREPRISES MASCULINS JUNIORS/SENIORS KYU

1 - DÉFINITION

Grande animation des agents du monde du travail, les coupes d'entreprises proposent une compétition de masse plus axée sur la convivialité, le plaisir de se retrouver, le plaisir de la pratique, que sur l'intérêt de la performance sportive. Cette animation est organisée en référence aux textes, la définissant dans le code du travail.

2 - **SEXE** : Masculin

3 - **ANNÉES DE NAISSANCE** : juniors et seniors (cf. tableau récapitulatif des contrôles d'engagements)

4 - **NATIONALITÉ** : Française et étrangère telle que définie dans le code sportif

5 - GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MÉDICAL

– Ceinture verte minimum à marron n'ayant pas terminé le test compétition ou l'ensemble des unités de valeur pour le 1er dan.

– Deux années de licence FFJDA, dont celle de l'année en cours.

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - PARTICIPANTS

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.J.D.A. en possession d'une attestation patronale de moins d'un mois à la date du 1er niveau de compétition.

Sont exclus : les podiums nationaux Juniors (de la saison précédente).

7 - CATÉGORIES DE POIDS

Pas de surclassement de poids possible.

– 60 kg; – 66 kg; – 73 kg; – 81 kg; – 90 kg; – 100 kg; + 100 kg

8 - ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la F.F.J.D.A. avec un arbitre central sur le tapis un arbitre à la table.

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

9 - TEMPS DU COMBAT

3 minutes

Temps de récupération : 10 minutes obligatoires entre 2 combats

10 - FORMULE DE COMPÉTITION

Poules ou Tableaux à double repêchage

Accompagnant non autorisé

11 - ÉPREUVES DE SÉLECTION

Départementale sur engagement

Régionale sur sélection départementale *

Nota : important : le combattant disputera les épreuves de sélection dans le département ou la région où il est licencié. Il sera impérativement engagé sous le nom de l'entreprise qui lui délivrera l'attestation patronale

* voir tableau des quotas

Pas de bonus ni de hors quota.

12 - RELATION GRADES CHAMPIONNATS

La relation grades championnats est appliquée au niveau régional.

COUPE NATIONALE INDIVIDUELLE VÉTÉRANS DES ENTREPRISES

1 - DÉFINITION

Compétition de loisir réservée uniquement au + de 40 ans ayant pour but de rassembler tous les judoka masculins et féminins appartenant au monde du travail

2 - **SEXE** : Féminin et masculin

3 - **CATÉGORIES D'ÂGE** : née en 1969 et avant

4 - **GRADES** : Ceinture verte minimum

5 - **GRADES – LICENCE – PASSEPORT – CERTIFICAT MEDICAL**

– Ceinture verte minimum.

– Deux années de licence F.F.J.D.A., dont celle de l'année en cours.

– Passeport de moins de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).

– Certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du Judo, Jujitsu, en compétition datant de moins d'un an au jour de la compétition.

6 - **CATÉGORIES DE POIDS**

Masculines : – 66 kg; – 73 kg; – 81 kg; – 90 kg; + 90 kg

Féminines : – 52 kg; – 57 kg; – 63 kg; – 70 kg; + 70 kg

7 - **TEMPS DE COMBAT** : 3 minutes

8 - **QUOTA** : 2 par catégorie

9 - **ÉPREUVES DE SÉLECTION** : départementale/régionale/nationale

Ce formulaire permet à l'employé de s'inscrire aux compétitions Judo Entreprise organisées par la FFJDA à l'attention uniquement des agents du monde du travail. L'employeur n'est tenu d'aucune obligation qu'elle soit financière ou de mise à disposition particulière du salarié. Le nom de l'entreprise figurera sur les résultats à côté du nom de l'employé.

Nom/Prénom :

Date et lieu de naissance : Tél./portable :

Adresse :

Mail :

Ligue : Comité : Club :

N° de Licence : Grade :

☞ **SALARIE**

Employé(e) de l'entreprise :

N° Siret : Code APE :

☞ **PROFESSION LIBERALE, ARTISAN**

N° d'ordre :

☞ participera à la Coupe Nationale des Entreprises :

Individuels masculins ceintures noires Kyu Individuels seniors féminines
Equipes grades Equipes vétérans

☞ catégorie de poids :Kg

Nom et fonction de la personne certifiant exact les qualités d'employé de l'agent ci-dessus nommé.

Nom :

Qualité :

Date :

Cachet et signature
du service du personnel
du représentant de l'entreprise

Signature du demandeur et date

Visa du délégué Judo Entreprise